

Durée de conservation des documents

| TYPE DE DOCUMENT | DUREE DE CONSERVATION |
|---|--|
| Documents relatifs à l'existence de l'association | |
| Déclaration de l'association Récépissé de la déclaration Demande d'insertion au Journal officiel Extrait du Journal officiel Statuts (et statuts modifiés) Règlement intérieur (et règlements intérieurs modifiés) | Illimitée |
| Documents relatifs au fonctionnement de l'association | |
| Convocation à l'assemblée générale Feuilles d'émargement et pouvoirs Procès-verbaux Bilan d'activités Rapport du Commissaire aux comptes | 5 ans |
| Justificatifs fiscaux | |
| Toute pièce justificative Double des reçus de dons remis aux donateurs pour réduction d'impôt | 6 ans |
| Documents comptables | |
| Comptes annuels Livres et registres (livre journal, grand livre, livre d'inventaire...) Pièces justificatives (bon de livraison, facture client et fournisseur...) | 10 ans après la clôture de l'exercice |
| Documents civils ou commerciaux | |
| Bail (contrat, état des lieux, quittances de loyer) Documents bancaires (talons de chèque...) Police d'assurance Contrat commercial Contrat conclu par voie électronique (au delà de 120€) Contrat relatif à la propriété intellectuelle (marque, dessin, modèle...) Facture de gaz et électricité Facture de téléphonie (fixe et mobile) et internet | - 5 ans après la fin du contrat - 5 ans - 2 ans après la résiliation du contrat - 5 ans - 10 ans à partir de la livraison/prestation - 5 ans après la fin de la protection - 2 ans - 1 an |
| Documents relatifs au personnel | |
| Bulletin de paie (papier ou électronique) Registre unique du personnel Document relatif au contrat de travail, salaire, prime, solde de tout compte Document relatif au régime de retraite Document relatif aux cotisations sociales et taxes sur les salaires Comptabilisation des horaires des salariés Déclaration d'accident du travail auprès de la CPAM | - 5 ans (mais conseillé indéfiniment) - 5 ans - 5 ans - 5 ans - 3 ans - 1 an - 5 ans |

Source : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F32081>